

MAUVITHANNE 2035 SE

Vernis Anti graffiti Polyuréthane Bi-composant en phase aqueuse



EXTERIEUR

DESTINATION GENERALE :

Vernis de protection incolore antigraffiti et antisalissure, de type permanent en phase aqueuse.

Peut être facilement nettoyé avec son diluant de nettoyage sans que le film ne soit affecté.

Très polyvalent, il permet de protéger les peintures et revêtements extérieurs (peintures acryliques, certains systèmes d'imperméabilisation), ainsi que certains supports bruts (nous consulter).

CARACTERISTIQUES DU FILM :

Aspect : Mat soyeux.

Résistance remarquable aux UV et au vieillissement, ainsi qu'aux pollutions urbaines.

Excellente résistance mécanique et chimique. Non jaunissant.

Pas ou très faible pénétration des peintures aérosols et autres.

Polyvalence d'application sur de nombreux supports.

SUPPORTS USUELS :

Subjectiles hydrauliques (bétons...)

: Béton préalablement préparé ou peint par un revêtement acrylique en phase aqueuse courant du bâtiment (Ex : Muroxane, gamme Acrystyl, Rétiplast 3000, etc)

Subjectiles déjà peints en peinture aqueuse

: Directement

Déjà traité par vernis 2035 SE

: **NON**, ce produit ne peut être recouvert par aucune autre peinture, ni par lui-même.

Autres subjectiles neufs (bois, acier, basalte..)

: Nous consulter

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT:

Aspect en pot

: Vernis fluide incolore

Densité

: 1,05+/- 0,05

Point éclair

: Supérieur à 61°C

Durée Pratique d'Utilisation

: 3h à 23°C – 1h à 30°C

Rapport composant A / Composant B

: 80 volumes de A pour 20 volumes de B

Rendement moyen par couche

: 10 à 12 m² par L

Consommation moyenne par couche

: 0,08 à 0.10 L/ m²

Séchage (23°C et 65% de HR)

: Hors poussière : 1h

Résistance graffiti: 72 Heures

Délai maxi de recouvrement

: IMPOSSIBLE A RECOUVRIR, même par lui même

Classification AFNOR

: Famille I, classe 6a

COV (Cat. A /j) : valeurs limites en UE = 140 g/L (2010)

Ce produit contient au maximum : inférieur à 139 g/L de COV (calculé)



MISE EN OEUVRE

Préparation des fonds :

Conforme aux DT.U en vigueur et règles de l'art.
Les fonds doivent être propres, sains, cohérents, non gras et secs à l'application.

TABLEAU RECAPITULATIF SYSTEME

	Bétons, ciments neufs	Bétons, ciments déjà peints par peinture ou revêtement acrylique aqueux	Bois, acier, basalte, autres...
PREPARATION DES FONDS	Selon DTU en vigueur Lavage haute pression Elimination des produits de cure	Selon DTU en vigueur Si peintures anciennes : Nettoyage Décontamination	Selon DTU en vigueur
IMPRESSION (avec séchage de 48 heures minimum)	NON	NON	Nous consulter
FINITION (1 couche)	MAUITHANNE 2035 SE	MAUITHANNE 2035 SE	MAUITHANNE 2035 SE

ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES GRAFITIS :

L'élimination se fera le plus tôt possible (moins de 48 heures) avec un chiffon doux imbibé du DILUANT ANTIGRAFFITI de MAUVILAC.
Cette protection est très efficace sur les salissures réalisées par les bombes aérosols en phases solvant et aqueuse.
Ne pas nettoyer avec des éponges abrasives.

Attention : Les salissures réalisées à partir de feutre à encre indélébile peuvent nécessiter une reprise complète du système (nous consulter)

APPLICATION :

Matériel : Brosse, rouleau, pistolet pneumatique ou AIRLESS.
Dilution : Produit prêt à l'emploi après addition des 2 composants A et B.
Préparation mélange A+B : Mélanger soigneusement les composants A et B et laisser mûrir 5 min avant d'appliquer.
Agitation : Agiter 5 min avant emploi et après addition des composants A et B.
Nettoyage du matériel : Eau avant réticulation

CONDITIONNEMENT : KIT A+B de 2L et KIT A+B de 4L

Les composants A et B ne peuvent être vendus séparément.

HYGIENE ET SECURITE :

Fiche de Données de Sécurité disponible sur site internet : www.mauvilac.com et sur www.quickfds.fr ou sur simple appel téléphonique à notre Service Technique au 0262 42 03 04.

CONSERVATION :

12 mois en emballage d'origine non entamé.
Stocker à des températures inférieures à 35°C, dans un endroit frais et aéré.